

leurs obligations, la France peut très légitimement y avoir à son tour un dépôt de charbon, exactement dans les conditions où l'Angleterre y a installé le sien. Donc raison nous était donnée pour le fond. Restait la question du procédé. Là aussi, une solution satisfaisante ne pouvait faire doute. Ce n'est pas, en effet, au moment où les deux gouvernements négocient une délimitation africaine dans un sincère esprit de conciliation, recherchant un arrangement qui soit la garantie d'une entente durable parce que les intérêts essentiels des deux nations y auront été sauvegardés, ce n'est pas à ce moment que le gouvernement de la reine pouvait admettre, de la part d'un de ses agents, l'intervention aussi incorrecte que spontanée dont nous avons dû nous plaindre, et le gouvernement de la reine nous a exprimé son profond regret." (Applaudissements.)

Mais au lendemain de cette déclaration, le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères en Angleterre, M. Brodrick, en faisait une de son côté qui ne cadrerait pas absolument avec celle du ministre français. L'expression du "profond regret" ne s'y retrouvait pas. Cette divergence a été le sujet de bien des conjectures à Paris et à Londres. Voilà encore de la besogne pour les diplomates anglais et français.

*
* *

Durant les dernières semaines, le monde catholique a été dans l'anxiété au sujet de la santé du pape. Sa Sainteté Léon XIII a dû subir une opération, l'amputation d'un kyste dont il était embarrassé depuis trente ans. Les médecins du Souverain Pontife ont parfaitement réussi l'opération, et l'illustre malade a semblé traverser cette crise très heureusement. Il a montré une fermeté et une solidité merveilleuses, étant donné son grand âge. N'a-t-il pas été jusqu'à composer un poème latin, à propos de sa maladie ? Cependant le Saint-Père est bien âgé, et les dépêches les plus récentes nous annoncent que sa vitalité laisse à désirer. Puisse la divine Providence le conserver à l'Eglise, dont il fait la gloire, à l'univers catholique, dont il est le flambeau !

*
* *

Un des actes les plus récents de ce grand pontife a été la lettre doctrinale qu'il a adressée au cardinal Gibbons relativement à